

11893

La Société des AMIS DES HARAS NATIONAUX

« Mon Dieu, gardez-moi de mes amis ; mes ennemis, je m'en charge » (Voltaire).

Le 15 décembre 2008, dans les locaux de la société Mars and co, et en présence du Directeur général des Haras nationaux, a eu lieu l'assemblée générale constitutive de la « Société des amis des Haras nationaux ». Cette association bâtie sous le régime de la loi de 1901, s'est donnée pour mission « la sauvegarde et la valorisation du patrimoine équestre, dont, principalement, celui appartenant ou dépendant des haras nationaux ».



© H DE RECDIEVRE

Groupe fondateur de la Société des Amis des Haras nationaux

Cette création correspond au pari que font les Haras nationaux en considérant que leur patrimoine – dans toutes ses composantes, est porteur d'avenir, mais que cet avenir ne peut être solidement construit qu'en adjoignant des moyens financiers et des compétences.

UNE OPPORTUNITÉ...

C'est un lieu commun que de dire, et cela a été fait sous la même plume dans un précédent équ'idée, que l'État se désengage de la mission de sauvegarde du patrimoine. L'évolution de la dotation de l'État aux Haras nationaux, et celle octroyée par ces derniers pour leur patrimoine le démontre largement.

Le transfert de cette mission aux personnes, physiques ou morales, s'est accompagné de l'octroi d'un régime fiscal particulier, permettant, et il faut insister sur ce point, au citoyen de décider seul de l'utilisation d'une partie de son impôt. Cette liberté particulièrement rare est spécifique de certaines missions dont celle de la sauvegarde du patrimoine, et nécessite pour s'exercer une structure juridique particulière, d'intérêt général, qui délivre les certificats fiscaux nécessaires afin de lever la suspicion de l'inspecteur des impôts.

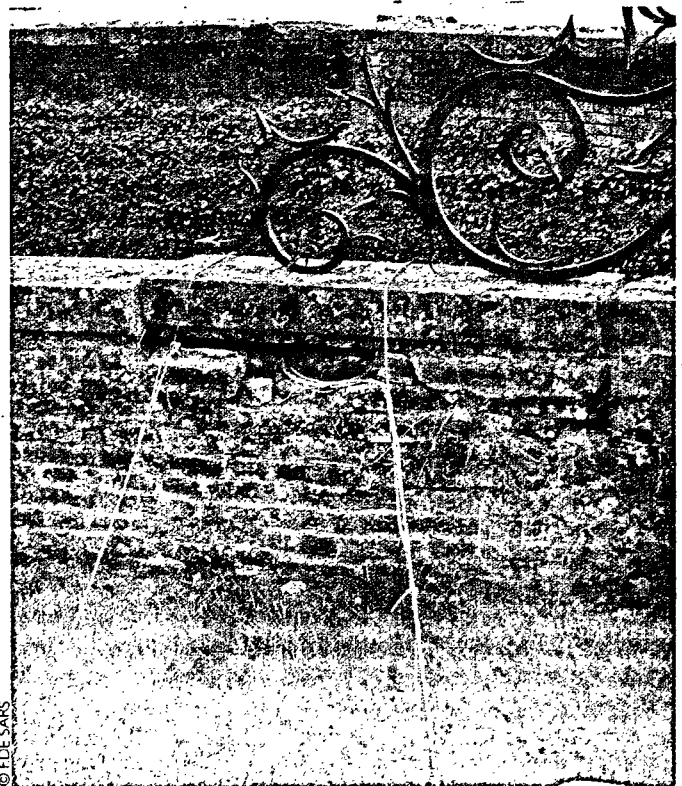
Il est clair que l'état de certains éléments nécessite plus que des mesures d'urgence, notamment dans les sites prestigieux que sont le Pin et Pompadour, d'où la création de cette association.

... ENCORE POTENTIELLE

Le montant annuel des dons de mécénat d'entreprise est de l'ordre de 2,5 milliard d'euros, et a été en très forte augmentation ces dernières années. Ce phénomène s'accompagne d'une intégration de plus en plus grande de cette activité dans la politique de communication interne ou corporate de l'entreprise. Toutefois, seules 20 % des entreprises de plus de 20 salariés interviennent dans ce cadre, et le potentiel fiscal paraît, selon certaines estimations, utilisé à hauteur d'environ 20 %.

Au niveau des particuliers, le montant des dons est de l'ordre de 1,5 milliard d'euros, et ne concerne qu'environ 15 % des foyers. Il est à noter que près de la moitié des donateurs n'est pas imposable au titre de l'impôt sur les revenus.

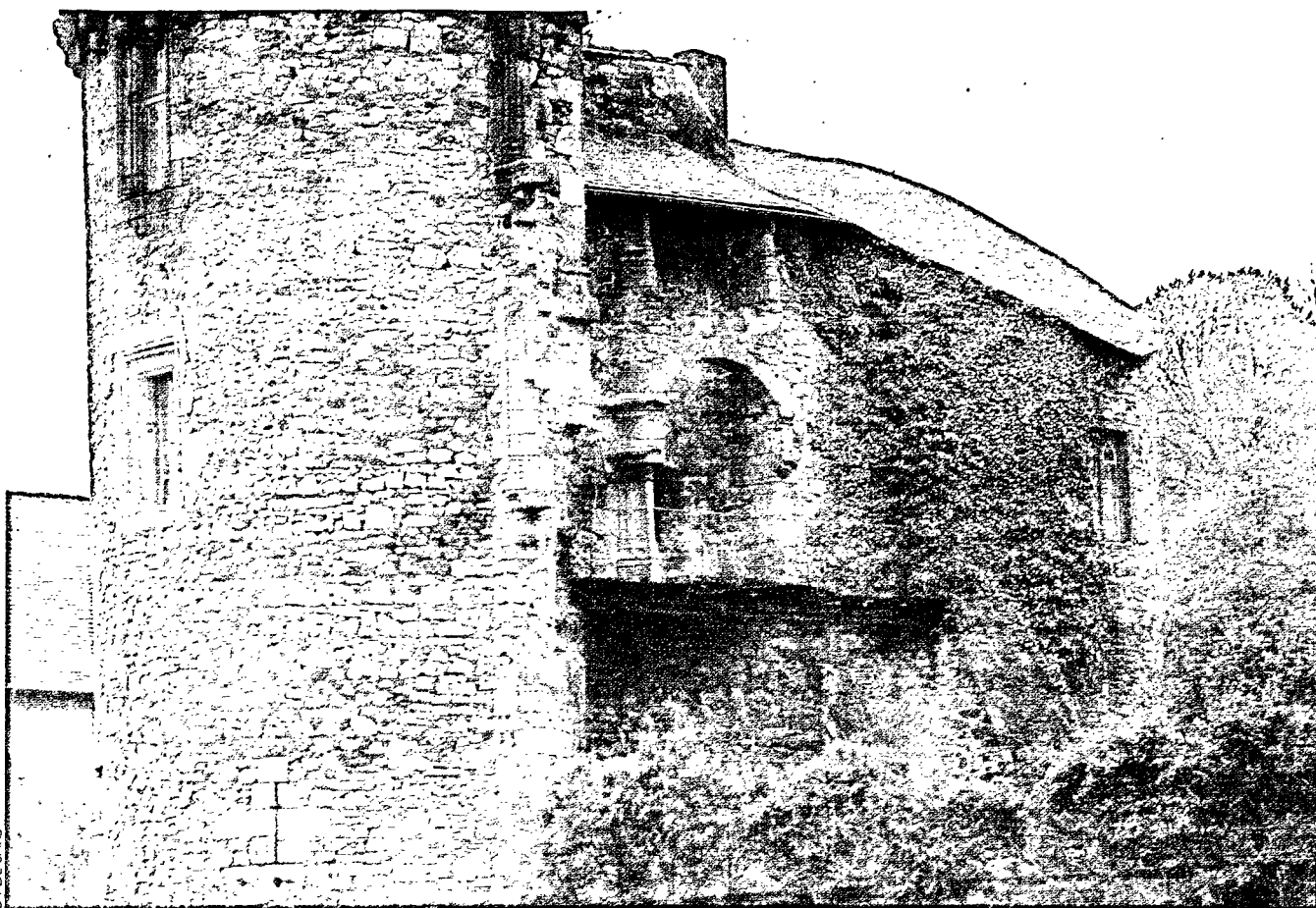
Parallèlement, le monde équestre bénéficie d'un capital de sympathie particulièrement important. Sans revenir sur les conclusions de l'étude de Sociovision, il n'est que de constater l'utilisation du cheval et de son environnement pour la promotion de marques ou d'événements.



© FDE SANS

Muret de la grille d'honneur du Haras du Pin

11893



Ruines du château de la Rivière, jumenterie de Pompadour

La Société des amis des Haras nationaux est donc le moyen de valoriser ce potentiel, et de le diriger vers des actions profitables au patrimoine équestre. Tous ceux qui sont intéressés peuvent la rejoindre, et le succès de son action dépend notamment des relais de communication qui pourront être engagés par chacun.

Cette communication doit être basée sur les faits suivants :

- le projet est de **sauvegarder le patrimoine équestre**, et d'en permettre la valorisation - dans tous les sens du terme, afin d'assurer son maintien au profit des générations futures ;
- ce n'est pas faire la quête, mais plutôt offrir un service, que de proposer au citoyen **un moyen d'orienter ses obligations fiscales** vers une œuvre d'intérêt général qu'il aura lui même choisie.

UN APPUI POUR NOS PROJETS

Pour se couvrir contre le risque décrit par le vieil adage « qui paye commande », le niveau d'intervention de l'association ne doit pas, sauf cas particuliers, dépasser 50 % du montant du programme.. De plus, Les Haras nationaux restent propriétaires de leur marque - d'où l'importance d'une politique clairement affichée, de leur patrimoine, et ont donc la maîtrise des projets. Enfin, un terrain s'envahit d'autant plus facilement qu'il est inoccupé. La parade est donc claire.

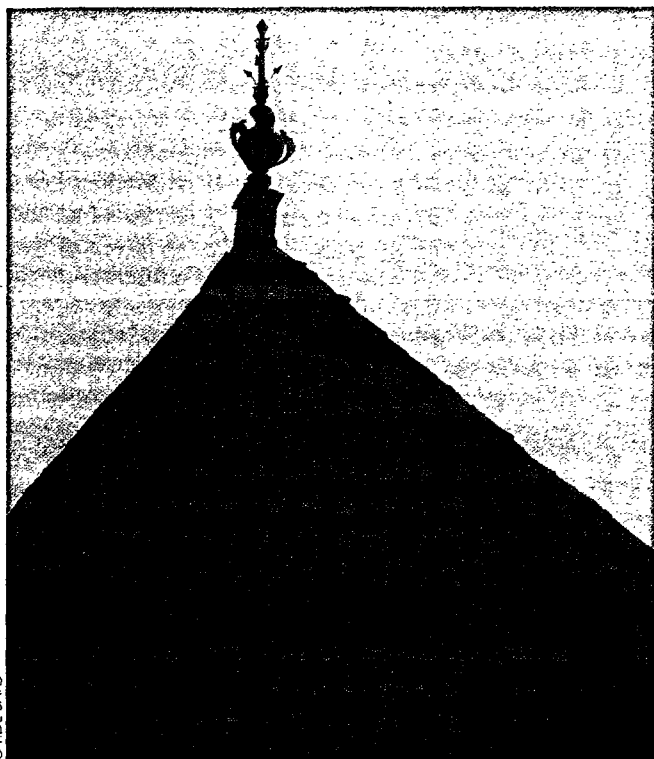
Par contre, l'accès à une source financière nouvelle et complémentaire du sponsoring - déjà utilisé, ou du partenariat - à créer, est une opportunité dont il faut bénéficier. De plus, l'intégration de personnalités d'origines diverses, et d'environnement autre que cheval, est un apport de compétences complémentaires, qui devrait faciliter la réalisation des programmes projetés.

POUR QUELS PROGRAMMES ?

Trois axes d'actions sont envisagés :

- **sauvegarder des sites exceptionnels, et en valoriser l'accès** : en commençant par soutenir des projets de rénovation ou de restauration de certains éléments de bâtiments (grille d'honneur du Pin ; toiture de la chapelle), ou de bâtiments pour leur donner une nouvelle justification économique (écuries de l'orangerie à Pompadour), puis continuer par des projets plus importants actuellement à l'étude.
- **défendre la culture équestre, et l'ouvrir à tous** : deux actions actuellement en cours devraient permettre la réalisation de projets ambitieux :
 - la valorisation de la culture hippomobile, par la création d'une unité de restauration des voitures, et la présentation de l'exceptionnelle collection des Haras nationaux ;
 - la création de la bibliothèque du cheval, mission confiée par la Direction générale à Madame de BLOMAC, et qui devrait se traduire par la création d'un réseau utilisant les N.T.I.C. (nouvelles technologies de l'information et de la communication) et permettant l'accès de tous aux informations disponibles.
- **développer des initiatives d'intérêt général** en faisant découvrir la culture équestre, ou en l'utilisant dans des programmes adaptés de formation ou d'insertion sociale.

Les différents projets s'inscrivent généralement à la croisée de plusieurs axes, et l'intérêt du schéma est de pouvoir proposer des actions de dimensions très variables, et donc de les adapter aux possibilités ou aux souhaits tant des Haras nationaux que des donateurs.



© FDE SARS

Éléments de la toiture des écuries de la Marquise

► CES AMIS, QUI SONT-ILS ?

Une équipe, qui, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GUERLAIN et la vice-présidence de Madame MARS, réunit des personnalités diverses et complémentaires :

- des **érudits** : Monsieur ROCHE, professeur au collège de France, Madame de BLOMAC, docteur en histoire, Monsieur Jean-Louis LIBOUREL, conservateur en chef du patrimoine ;
- des **chefs d'entreprises** : Monsieur BAZIRE, Directeur du groupe LVMH, Monsieur PEYRAMAURE, Directeur général de Mécatraction, Monsieur BENHAIM, vice-président de SocioVision ;
- des **passionnés de la culture équestre et du patrimoine** : Madame MARS, présidente de l'association des propriétaires de chevaux de sport, Monsieur de La ROCHEFOUCAULD, fondateur de la Fondation du patrimoine, Monsieur AUBERT, président du club hippique de Versailles, Monsieur TOUSSAINT, président de Vieilles maisons françaises ;
- des « **bonnes volontés** » : Madame DUMAIN, Monsieur LESNE, Monsieur de NEUVILLE, Monsieur GOUNET...

et est soutenue par des entreprises reconnues : Hermès, Suez-Environnement, Mars and co, Mécatraction, les Trois tours, qui ont accepté, dès la constitution, de soutenir le projet présenté, et intervenir financièrement pour en soutenir le lancement.

Toutefois, l'appartenance à la catégorie « membres fondateurs » ne donne statutairement droit à aucun avantage particulier, et l'association est ouverte à toute bonne volonté, entreprise ou particulier.

COMMENT RÉUSSIR ?

En évitant trois écueils majeurs (condition nécessaire, mais, naturellement, insuffisante) :

- l'**onirisme**, qui fait que l'on reste au stade de l'idée - géniale par définition, mais toujours à approfondir. Ainsi, la définition du projet réalisable est toujours retardée, entraînant la lassitude de l'homme d'action, et le transfert de son budget vers des actions tangibles ;
- la **cacophonie**, origine ou conséquence de l'écueil précédent : chacun veut prouver son existence ou démontrer son génie, et finit par agir avec l'efficacité de la mouche du coche, ou l'intelligence de l'ours de la fable ;
- la **maladresse**, sous forme de pointillisme ou de rigorisme, entraînant l'application de procédures non obligatoires ou du perfectionnisme tatillon, blessant ou fatigant un mécène, généralement habitué à certains égards.

Les différents mouvements browniens parfois apparus autour des sites ou des opérations de prestige démontrent qu'effectivement ces risques ne sont pas illusoire. Il faut donc tout faire pour les éviter, notamment en bâtissant des programmes précis, à partir de lignes stratégiques claires, et relayer les plans d'action par une politique de communication efficace.

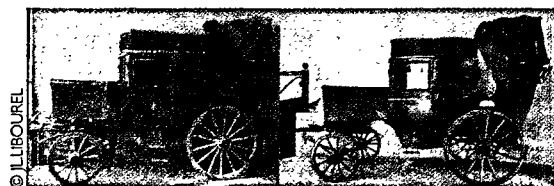
En effet, il ne faut pas oublier que l'essentiel de la « cible » visée appartient au monde de l'entreprise, et que certaines arguties ne font pas partie de son environnement quotidien.

QUE CONCLURE ?

Dans un souci d'équilibre littéraire, il me faut conclure par une autre citation. Je l'emprunterai à Peter DRUCKER, l'inventeur du management moderne : « *La meilleure façon de prédire l'avenir, c'est de le créer* ».

C'est bien le but de cette association : recréer un avenir pour le patrimoine équestre, en fédérant toutes les bonnes volontés, autour de projets crédibles auxquels des mécènes seront fiers de participer. ■

François de SARS



© J. LIBOUREL

© Y. LEHJEN

Dormeuse avant et après restauration

En savoir plus

Connectez-vous au blog de l'association (amisdesharasnationaux.blogcheval.net) afin de poser vos questions, et obtenir des renseignements complémentaires.